

LA CUMULATIVITE EN ARCHEOLOGIE

Alain Gallay et Jean-Claude Gardin

Un résumé

Les réflexions présentées se placent dans la perspective de l'archéologie logiciste et ne prétendent en aucune manière donner une vue d'ensemble des problèmes posés par la cumulativité en archéologie. Les préoccupations dont se fait l'écho cette contribution touchent néanmoins des questions essentielles soulevées par la pratique de cette discipline, bien au delà des positions dites logicistes largement développées ici.

Cette contribution comprend quatre parties.

1. Position de l'archéologie dans la hiérarchie des savoirs

Une première partie, générale, est consacrée à la position de la discipline « archéologie » dans une hiérarchie des questions épistémologiques permettant de situer le niveau général où se situe, ici, notre réflexion.

2. Stabilité et précarité des paradigmes et programmes de l'archéologie

Dans une seconde partie, en forme de constat, Alain Gallay rappelle les définitions de ce que l'un de nous entendons par paradigmes et programmes en archéologie et tente de dresser, à travers un exemple concret, les études sur le mégalithisme néolithique européen, un tableau historique de la cumulativité affectant notamment les divers programmes abordés par les archéologues dans ce cadre.

3. La méthode logiciste : une perspective historique

Dans une troisième partie Jean Claude Gardin aborde le programme logiciste dans une perspective historique en mettant en évidence l'intérêt croissant de la communauté scientifique pour cette perspective de recherche.

4. La méthode logiciste : les conditions pratiques d'une cumulativité

Dans la dernière partie, normative, Alain Gallay aborde à travers un exemple pratique, l'étude ethnoarchéologique des traditions céramiques de la Boucle du Niger au Mali, les conditions pratiques permettant d'introduire une plus grande cumulativité en archéologie.

Les démarches proposées se situent en dehors des paradigmes reconnaissables au niveau de la discipline quant à la manière dont on envisage le progrès des connaissances en archéologie (partie 2) ; et l'on peut s'en étonner. La raison est assez simple : c'est que l'évolution de l'archéologie elle-même a suivi depuis soixante ans des changements à cet égard si brutaux que nous ne pourrions pas les retenir au seul titre de la cumulativité. Dans le monde anglo-saxon notamment, on a vu naître successivement une «révolution scientifique» opposée aux méthodes dites traditionnelles de l'archéologie sur toute espèce de plans (écologiques, etc.), sous la direction de Lewis Binford (1950) ; puis une évolution dite « contextuelle » marquant la nécessité de prendre en compte bien d'autres phénomènes (sociologiques, etc.) réduisant la scientificité à autant de cas particuliers, sous la direction de Ian Hodder (1970) ; puis un retour aux interprétations dites « cognitives » de l'archéologie fondées indifféremment sur les unes et les autres selon des visions rationnelles de leurs destins, sous la direction de Colin Renfrew (1990). Qui plus est, l'archéologie dite « technologique » vient d'être présentée comme

une façon moderne de distinguer le monde réel ou virtuel de ses constructions indépendamment des modalités précédentes (Djindjian *et al.* 2006). Aucune de ces positions considérées comme plus ou moins révolutionnaires n'apportent de réponse claire à la question de la cumulativité des connaissances.

Cet article défend au contraire deux thèses complémentaires permettant, selon ses auteurs, de relever le défi.

1. La première relève du logicisme et donc de la forme de nos constructions. Nous citerons à ce sujet un essai d'anticipation déjà ancien touchant nos recherches sur ce point. « La tendance lourde de l'évolution est bien dans la *réduction* et la *normalisation* des formes d'argumentation en sciences de l'homme et de la société que préfigure un Durkheim dans 'Le Suicide'. On peut s'en désoler; mais l'épistémologue doit s'en féliciter puisque le régime de l'argumentation se fixera sur celui de la preuve, condition même du progrès scientifique ». Ajoutons cependant que cette tendance lourde doit faire partie de phénomènes qui « suscitent tout ensemble adhésions et regrets » (Gardin, *op.cit.*); car toute lecture autre que la nôtre est a priori recevable d'une interprétation à ce titre. La part laissée aux éléments « littéraires » dans nos constructions est une façon de marquer cette relation; mais elle est beaucoup moins précise à cet égard que certains paradigmes au sens actuel de ce terme.

2. La seconde est enrichie par l'ethnoarchéologie et relève des contenus. On pourrait nous reprocher de bâtir notre argumentation sur une approche somme toute particulière de l'archéologie qui n'intéresse que marginalement les gens de la discipline et qui soulève de fortes réticences parmi les ethnologues et les anthropologues. C'est oublier un trait fondamental caractérisant l'interprétation des vestiges du passé. Toute interprétation repose sur la mobilisation d'un savoir extérieur au contexte de découverte et donc sur des connaissances anthropologiques et/ou historiques, plus ou moins générales, le plus souvent implicites ou mal maîtrisées. Ne pas reconnaître cette réalité au nom du rejet du comparatisme ethnographique ne permet guère de faire avancer la connaissance du Passé. L'ethnoarchéologie n'est donc que la partie émergée d'un iceberg relevant de la constitution d'un savoir anthropologique général. La maîtrise de ce savoir est une composante essentielle de la cumulativité dans notre discipline.